

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 10 (1922)
Heft: 4

Artikel: Le combat du fort de St-Jacques, près Fribourg, le 13 Novembre 1847
[suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions de l'amour, reçoit le classique coup de foudre : Il s'éprend de Marie-Françoise, fille du père Magnin. Elle a trois ans de moins que son amoureux.

Mais Jacques est un valet, laborieux, honnête sans doute, mais pauvre, et les Magnin ne voient point cette amourette d'un œil favorable. Un moyen rapide, sûr, (sûr? peut-être !) s'offrirait de saper le mal à sa racine : congédier Jacques. Mais il est rangé, travailleur, il apporte à son labeur l'obstination têtue des gens de sa race. Que faire?

Par bonheur, les événements viennent en aide au père Magnin, perplexe. Je dirai même qu'ils viennent en aide, par une voie détournée, aux deux amoureux qu'ils paraissent à première vue, navrer. Car, en les éloignant l'un de l'autre, ils remettent à plus tard une joyeuse rencontre où les mains enlacées de Jacques et de Marie-Françoise ne se sépareront plus.

Jacques va quitter la Buchille et partir pour Montreuil. *(A suivre.)*

**LE COMBAT DU FORT DE ST-JACQUES,
PRÈS FRIBOURG,
LE 13 NOVEMBRE 1847.**

(Suite et fin)

Si l'on cherche maintenant les causes les plus rapprochées de cette catastrophe, on les trouvera :

1^o Dans l'appel précipité des landsturms, comme nous l'avons déjà dit, et qui ont ainsi du passer plusieurs jours et nuits au bivouac, chose malheureuse avec ces masses dont l'effet ou l'action ne peut être qu'instantané.

2^o Dans l'immense supériorité des forces de l'ennemi,

surtout en artillerie de calibre, qui ne permettait pas aux troupes de Fribourg de sortir de leurs lignes une fois resserrées de tous côtés.

3° Dans le système de défense du commandant en chef de vouloir attendre l'ennemi dans ses positions au lieu de le harceler et de l'inquiéter dans sa marche dès son entrée sur le canton de Fribourg, pouvant employer utilement les carabiniers du landsturm. Enfin dans son refus opiniâtre d'envelopper quelques compagnies, même des bataillons, qui s'étaient avancées imprudemment dans quelques localités de notre canton sans être appuyées, et dont l'effet moral eût été puissant.

4° En laissant passer l'ennemi en deça des barricades sans l'inquiéter de manière que celles-ci, en cas de succès de la part de nos troupes, devenaient un obstacle contre nous pour marcher en avant et un abri pour l'ennemi. Si cette ligne eût été maintenue, l'ennemi n'aurait pas pu, profitant de la trêve, établir une batterie en face de la redoute de Bertigny qui, le lendemain, si l'attaque avait recommencé, lui aurait fait un grand mal.

5° Enfin dans la situation pénible où se trouvait l'armée, sans chefs au moment décisif. Dès ce moment, et ensuite de l'avis des officiers supérieurs que toute résistance devenait inutile la responsabilité du Conseil d'Etat était immense, oser persister dans la défense était téméraire, se rendre en présence de l'enthousiasme du soldat, qui aurait fait une résistance désespérée, c'était s'exposer à être accusé de lâcheté. Il fallait donc choisir entre des flots de sang parsemés de gloire et une humiliante capitulation.

Le Conseil d'Etat s'est rendu avec cette maxime : *Fais ce que dois, advienne que pourra !* Il espérait épargner à la ville de Fribourg et au canton en général les malheurs qui sont ordinairement la suite d'une ville prise d'assaut ou après une résistance désespérée ; la paix faite, il n'y avait plus d'ennemis, mais des confédérés qui devaient se tendre la main, d'ailleurs un article de la capi-

tulation garantissait la sûreté des personnes et des propriétés, ainsi que les établissements religieux et le respect des églises, mais il n'en fut malheureusement pas ainsi ; à peine les troupes furent elles entrées qu'elles envahirent tous les couvents et établissements publics. La salle du grand Conseil est convertie en chambre de piquet ; celle du tribunal d'appel en caserne ; les fourneaux de cette salle sont démolis, les pendules fracassées, les pupitres brisés ; c'est l'affaire d'un instant. Le Lycée est dévasté, le médailler emporté, les collections précieuses jetées par les fenêtres, les églises du Collège St.-Michel et des Liguoriens sont dévastées, une partie des vases sacrés enlevés et l'autre jetée dans la rue : le Collège et le pensionnat sont pillés avec tous les effets laissés par des élèves¹ ; les pianos et les instruments de musique sont brisés et foulés aux pieds ; les instruments de physique, d'histoire naturelle subissent le même sort ; les tonneaux des caves enfoncés, même ceux de l'hôpital, où le vin coulait à ruisseaux par terre au point qu'un officier supérieur qui s'était rendu en toute hâte pour arrêter le désordre fut obligé, en sortant, de changer de chaussure, tant ses bottes étaient pleines de vin.

La responsabilité de ces excès et de tous ces honneurs pèsera toujours sur le colonel Rillet, qui au mépris de l'engagement positif pris par le général Dufour avec les délégués du gouvernement de ne faire occuper la ville que par 3600 hommes, 4000 au plus, dit-il, fit entrer toute sa division ainsi que celle du colonel Burkhard dont les forces, après la déduction de quelques bataillons qui occupèrent les forts étaient encore d'environ 15 000 hommes. Les billets de logement basés sur le chiffre convenu une fois livrés, il n'y eut plus possibilité de faire un nouveau travail pour ce jour-là, en sorte que tous les couvents et

¹ On a vu des officiers bernois prendre des porte-manteaux des élèves et les remplir eux-mêmes de linge et habillements pour les emporter le lendemain avec eux.

établissements publics furent occupés militairement par des bataillons entiers.

Si le colonel Rillet a déploré depuis tous les désordres commis, s'il a pris des mesures énergiques pour arrêter le mal, c'était trop tard.

La mise en état de siège n'a pas été provoquée, comme l'ont rapporté plusieurs feuilles, par suite d'assassinats isolés de quelques soldats ou sentinelles ; tous ces faits, répandus à dessein par la malveillance, ont été reconnus faux aussi bien que l'histoire des balles empoisonnées, mais ce fut dans le but d'arrêter la spoliation des maisons et de chasser de la ville une horde de bandits qui arrivaient en masse non seulement de tous les coins du canton de Fribourg, mais des cantons voisins, et qui excitaient les soldats pour les entraîner avec eux et continuer les actes de sauvagerie qu'ils avaient déjà commis à la chancellerie et dans la maison de l'avoyer Fournier.

Si les troupes vaudoises se sont en général mieux comportées dans la capitale que celles de Berne, Argovie et Bâle-Campagne, il n'en est pas moins avéré, que sur leur passage dans les communes avoisinantes, elles n'ont respecté ni le hameau du pauvre ni le château du riche, les uns et les autres ont été pillés et dévastés ; on voit des habitations de paysans réduites à la toiture, d'autres qui n'ont conservé que l'encadrement, toutes les parois, cloisons, ayant été pris pour faire des feux.

L'on peut reprocher aux troupes vaudoises d'avoir, au mépris de la capitulation, fait feu sur tous les landsturms à leur portée qui cherchaient tranquillement à rentrer chez eux. Si peu ont été atteints, il n'en est pas moins vrai que des milliers de coups de fusil ont été dirigés contre eux, et que le lundi 15, on voyait des détachements parcourir les hameaux isolés, y faire des fouilles minutieuses pour égorger, disaient-ils, tous les hommes. Ces faits et bien d'autres ne sont pas connus des officiers sans doute, mais n'en sont pas moins vrais. — Nous devons en terminant ce triste récit, dire à la louange et à l'honneur du corps

d'officiers des troupes vaudoises et genevoises qu'à de très petites exceptions près, tous sans distinction d'opinion ont cherché à empêcher le pillage et à rétablir l'ordre partout où il a été en leur pouvoir de le faire.

V

Voici, d'autre part, un autre récit d'un contemporain :

Romont, le 15 décembre 1847.

Mon cher frère,

Papa me charge de répondre à ta lettre du 29 novembre écoulé et par laquelle tu parais assez mal renseigné sur les graves événements qui viennent de se passer et qui se passent encore dans notre malheureux pays, naguère si tranquille. D'abord tu traites de lâche le peuple fribourgeois et en cela tu as parfaitement tort ainsi que tous ceux qui le diront. Le peuple du canton de Fribourg s'est, dans cette circonstance, montré brave, courageux et décidé à faire payer chèrement la victoire que devaient remporter sur lui ses ennemis sept fois plus nombreux ; mais nous avons eu pour nous conduire un gouvernement incapable et un chef inhabile, qui nous ont lâchement abandonnés pour ne penser qu'à sauver leur personne, dans un moment où leur présence eût été le plus nécessaire, c'est-à-dire après la capitulation, car il ne resta personne pour veiller à son exécution, et de là des accidents nombreux à déplorer. Voici comment l'affaire est allée : Les troupes ennemies, au nombre de vingt-cinq mille hommes, entrèrent dans le canton les 10, 11, 12 et 13 novembre, par Châtel-Saint-Denis, Semsales, Oron, Rue, Romont, Seedorf, Belfaux, Morat, la Singine et Guggisberg. Les troupes marchèrent de manière à arriver simultanément près de Fribourg.

Ce premier mouvement offensif se fait sans résistance (première faute) : toutes nos troupes, y compris le landsturm, étant réunies à Fribourg.

Le corps d'attaque était composé de Bernois, Vaudois, Genevois, Soleurois et gens de Bâle-Campagne. Un corps de réserve de douze mille hommes, commandés par Ochsbein, était cantonné à Laupen et dans les environs, donc seulement à trois lieues de distance de Fribourg. De sorte qu'en tout nous avions 37 mille hommes de troupes régulières et 70 bouches à feu contre nous, qui n'étions que six mille hommes de troupes régulières et environ six mille landsturms ; mais comme les deux tiers de ces derniers n'étaient pas pourvus d'armes à feu, ils ont été plutôt

un embarras et ne nous ont guère servi qu'à diminuer nos provisions de bouche. Il faut cependant leur savoir bon gré de leur dévouement, car ce corps composé de jeunes gens de 16 à 20 ans, de vieillards, de pères de famille a, comme nous, éprouvé beaucoup de privations et bivouaqué par des nuits très froides sans se plaindre. Mieux organisé, il eût rendu de grands services. Le vendredi, toutes les troupes ennemies s'avancèrent de manière à n'être qu'à une lieue de Fribourg. Le général Dufour établit son quartier général à Belfaux, d'où il pouvait facilement correspondre avec les routes de Bulle, Romont, et Morat. Deux fois dans la journée, le général fit pousser des corps de reconnaissance sur lesquels notre artillerie dut faire feu et leur tua quelques hommes sur la route de Belfaux.

Pendant la nuit du vendredi au samedi, les bivouacs ennemis étaient si près, que nos avant-postes entendaient parfaitement faire l'appel dans le corps opposé. C'était un spectacle magnifique et imposant de voir, dans le silence de la nuit, ces multitudes de feux sans cesse traversés par des milliers d'ombres. Notre bataillon était sur la route de Morat. Celui où était Marc était du côté de Romont, Louis et Fortuné du côté de la Singine. Le samedi matin, vers les huit heures, les deux compagnies de voltigeurs de notre bataillon, qui étaient en tirailleurs à nos avant-postes, reçurent un officier ennemi en parlementaire. Celui-ci demanda à être conduit chez l'Avoyer ; on lui banda les yeux et on le conduisit ainsi à la Chancellerie où le Conseil d'Etat était en permanence. Le parlementaire apportait de la part du général Dufour la sommation de se rendre, en insistant surtout sur l'inutilité d'une défense qui ne pouvait avoir pour Fribourg que les plus déplorables résultats ; il offrit même de faire voir toutes les troupes en ligne à un officier que l'on désignerait. On conclut là un armistice jusqu'au dimanche matin, à 7 heures.

M. l'aide de camp Von der Weid accompagna le parlementaire, parcourut les lignes ennemies et revint, dit-on, effrayé de la disproportion de nos forces. Cet armistice conclu, nos troupes fatiguées de plusieurs nuits de bivouacs, eurent la permission d'aller en ville et elles en profitèrent. Je fus du nombre.

Une position importante, celle du bois des Daillettes, près la route de Romont, était gardée par 800 hommes, qui avaient ordre de se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de céder.

Les hommes, profitant de l'armistice, étaient les uns en ville, les autres autour du feu, d'autres à une distribution de vin, lorsque tout à coup, vers les 4 heures de l'après-midi, un bataillon de carabiniers vaudois, violant toutes les lois de la guerre, surprit nos gens qui n'eurent que le temps de saisir leurs armes et de battre

en retraite, avec désordre. Pendant que cela se passait aux Daillettes, une autre compagnie de carabiniers vaudois commandée par le député en Diète, Eitel, essaya de s'emparer aussi par surprise de la redoute de Bertigny, commandée par notre beau-frère Neuhaus ; celui-ci était heureusement à son poste. Le capitaine de carabiniers, Cosandey, ayant aperçu les Vaudois, alla courageusement à leur rencontre, et son feu bien dirigé et soutenu par l'artillerie Neuhaus obligea les Vaudois à se retirer jusque dans les bois d'où ils étaient sortis, et ils furent vivement poursuivis par nos carabiniers, malgré les signaux de retraite de Cosandey. Les feux continuaient, lorsqu'on aperçut deux bataillons venant dans la direction de la redoute, poussant des cris d'arabes, parmi lesquels on distinguait : A l'*assaut*, à la *redoute*. Neuhaus dirigea alors son feu de ce côté et lança force boulets et mitraille à nos bons voisins de Vaud.

D'un autre côté, 200 carabiniers du landsturm conduits d'abord par Marc, puis par le commandant Monney, ouvrirent un feu très vif sur les rangs des assaillants. Le canon et la fusillade durèrent pendant environ une heure et demie, après quoi l'ennemi dut se retirer après avoir deux fois tenté l'assaut de la redoute au pas de charge et sous une grêle de mitraille. L'ennemi eut un très grand nombre de blessés et des morts en proportion, mais on en cache le véritable nombre. D'après ce que j'ai pu recueillir, j'évalue, pour mon compte, à 200 le nombre des hommes mis hors de combat chez l'ennemi. Un bataillon genevois, qui était en réserve, a aussi souffert de l'éclat d'un obus. De notre côté, il n'y a eu qu'un mort et deux blessés à l'affaire de la redoute et deux ou trois landsturms tués aux Daillettes.

Les 200 carabiniers du landsturm avec lesquels Marc a été au feu n'ont pas même eu un seul blessé, bien que pendant plus de demi-heure les balles aient plu sur eux comme la grêle. Les carabiniers étaient en grande partie de notre contrée ; il s'y rencontrait Claude Ayer, de Bossens, Jacques Ayer, de l'Aigle, Pierro d'Hauterive. Les soldats vaudois trouvés blessés sur le champ de bataille furent emportés à l'hôpital par des Pères Jésuites. La nuit qui avait mis fin au combat se passa dans un silence assez solennel, car cette nuit devait être la dernière pour beaucoup d'entre nous. J'ai dit plus haut que le commandant Monney venait du Conseil d'Etat lorsqu'il arriva sur le champ de bataille. Voici pourquoi : Après avoir réfléchi sur le contenu des dépêches du général Dufour, le Conseil d'Etat, dont l'inquiétude s'augmentait au fur et à mesure que le danger approchait et que la responsabilité s'augmentait, appela dans son sein tous les chefs de corps afin de connaître leur avis sur les chances d'une résis-

tance. Il paraît que c'est à la suite de ce Conseil qu'on se décida de capituler. Dès ce moment, nos hommes d'Etat perdirent la tête ; les illusions étaient dissipées ; imagine-toi que MM. Musslin et Odet, envoyés à Belfaux auprès du général Dufour, pour y traiter la capitulation, partirent à dix heures du soir dans *une voiture à 4 chevaux*, sans songer que la route était, dans plusieurs endroits, traversée par de gros arbres, afin d'embarrasser la marche de l'artillerie ennemie. Ils durent descendre et aller à pied. Pour le militaire, la nuit fut tranquille et nous ignorions complètement ce qui se passait. A la pointe du jour, chacun prit sa position pour la bataille, les soldats étaient tous bien disposés, les uns priaient, les autres chantaient, tous s'assuraient de leurs armes. Vers les neuf heures du matin, l'ennemi s'était tellement approché de nous qu'on pouvait se parler. Nous avions l'ordre le plus sévère de ne pas tirer. Tout d'un coup, la nouvelle de la capitulation arriva comme un coup de foudre. On se retira près des feux du bivouac afin de laisser passer l'ennemi. Je n'ai jamais vu et j'espère surtout ne jamais revoir une scène pareille. Tous les officiers pleuraient à chaudes larmes, tous les soldats juraient ou pleuraient en maudissant ceux qui les trahissaient ; ils brisèrent leurs armes, brûlèrent les drapeaux. Des officiers enveloppèrent leur épée et leurs épaulettes dans le drapeau du bataillon et jetèrent le tout dans le feu. Je n'ai rien vu en ma vie de plus déchirant. Ces pauvres soldats, si dévoués, si unis, si disciplinés, qui avaient subi toutes espèces de fatigues et de privations, la pluie, le froid, la faim (les derniers jours nous recevions un pain pour 7 hommes), ces soldats étaient humiliés, obligés qu'ils étaient de voir passer devant eux des vainqueurs qui ne les avaient point vaincus. Les troupes fédérales firent leur entrée triomphante à Fribourg vers les cinq heures du soir. L'entrée dura environ deux heures ; je pense qu'on a logé 14 000 hommes. Le reste est resté cantonné dans les villages environnants. Afin de terminer ma lettre, je vais être plus succinct pour te raconter ce qui est arrivé depuis ; l'affaire des excès commis par les troupes n'est que trop vraie ; le Pensionnat, le Collège, les caves de l'hôpital, la maison de M. l'Avoyer ont été dévastés.

Un prêtre du district allemand a été fusillé, notre chanoine Collin, désigné aux troupes par un traître, a été très gravement maltraité et n'a été en sûreté que lorsqu'il fut écroué à Jaquemart d'où il a été tiré au bout de deux heures par un officier fédéral et conduit chez Louis. Lundi, *assemblée populaire*, nomination d'un gouvernement provisoire. Celui-ci déclare tous les fonctionnaires provisoires, destitue tous ceux qui sont conservateurs, supprime et bannit à perpétuité les Jésuites, les Liguoriens, les Frères de

Marie, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Joseph, du Sacré-Cœur.

Le 29 novembre, il rend un décret par lequel les membres du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et d'autres citoyens sont déclarés provisoirement déchus de leurs droits politiques, leurs biens doivent être séquestrés et ils sont traduits devant les Tribunaux, accusés de haute trahison. L'oncle Xavier, Louis et moi figurons dans cette liste qui compte 83 personnes. Les ecclésiastiques étrangers au canton en sont en grande partie bannis, notre Révérend curé est parti hier. Les élections ont été faites dans le sens radical et sous l'influence des bayonnettes. On avait d'ailleurs arrêté toutes les personnes influentes, Louis et moi avons dû nous cacher. Louis est encore à Neuchâtel, mais nous espérons qu'il pourra rentrer incessamment. Moi, on m'a laissé quitte pourvu que je ne paraisse pas aux élections.

Les personnes de la famille Fournier sont toutes en sûreté. M. l'Avoyer est en ce moment à Paris. Tout le monde, du reste, se porte bien. Seulement nous sommes en pleine révolution comme tous les cantons du Sonderbund. En communiquant cette lettre à Antonin, dis-lui que je lui fais mon compliment et que je lui écrirai dans quelques jours.

Adieu, tout le monde me charge de vous dire bien des choses à tous les deux ainsi qu'à M. le major Fournier. Je vous embrasse.

A. WUILLERET, *capitaine et juge.*

P.-S. — Marc, Jules Joye, le Dr Castilla ont été aussi arrêtés pendant les élections et relâchés ensuite.
